

Mardi 27 juin 2023

Lettre d'Information 2023/62

Forum entreprendre dans la culture 2023 / Ministère de la Culture

Chère adhérente, Cher adhérent,

Je vous informe que le [Forum Entreprendre dans la Culture](#), organisé par le ministère de la Culture se tiendra à l'[École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville](#) (60 Boulevard de la Villette 75019 Paris) du **4 au 6 juillet 2023**.

L'inscription et la participation aux ateliers et conférences sont **gratuites**.

Vous pouvez consulter le programme de cet événement et vous y inscrire via ce [lien](#).

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des quelques temps forts et ateliers qui ont retenu notre attention.

Veuillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON
Délégué Général



MARDI 4 JUILLET

Atelier « Méthodologie de recherche de subventions »

11h-13h – Salle Bobenriether

Cet atelier vise à appréhender les enjeux de la recherche de subventions destinée à financer des projets culturels (définitions, cadres juridiques, préalables administratifs, grandes tendances, stratégies de positionnement) et d'acquérir un outillage méthodologique.

Intervenant : Arnaud Idelon, Fondateur, Ancoats

Atelier « Les obligations sociales de l'entrepreneur dans le spectacle vivant »

15h45-17h15 – Salle 2

L'objectif de cet atelier : vous donner les grandes lignes de ce que vous devez savoir : les conventions collectives, quelle différence entre secteur public et secteur privé ? La Déclaration sociale nominative (DSN), les organismes sociaux hors DSN : le rôle d'Agepro, produire les fiches de paie vs confier ses fiches de paie : les erreurs à éviter, les CE du secteur : FNAS et CASC-SVP.

Animatrice : Aude Leriche, Déléguée générale, CASC SVP

Atelier « Les bases juridiques de la production et de la diffusion d'un spectacle »

15h45-17h30 - Studio D1

Qu'est-ce qu'une licence d'entrepreneur de spectacles ? Comment obtenir les autorisations des auteurs des œuvres utilisées dans un spectacle (texte(s), photos, vidéo, etc.) ? Quel est le statut d'un comédien, quels contrats de travail peut-il conclure avec un producteur ? Lorsque l'on trouve un diffuseur, quels types de contrats est-il possible de conclure ? Cet atelier aura pour objectif de vous donner une vue d'ensemble de la production et de la diffusion d'un spectacle sous ses aspects administratifs et juridiques.

Animateur : Xavier Schmitt, Juriste, Artcena

Atelier « Fiscalité des associations de production artistique : principes et conseils afin de consolider son modèle économique »

17h30-19h – Salle 2

Intervenants :

- **Julien Daussy**, Fondateur du Cabinet JDAVOCAT dédié au droit et la fiscalité des associations et des entrepreneurs de l'ESS et de la Culture
- **Cécile Combaret**, Ancienne avocate fiscaliste, Présidente de la compagnie de danse COLEGRAM et Fondatrice de la société MOMENTUM dédiée à la conception, coordination et production de projets culturels

Atelier « Multi-activité : quelles implications pour les salariés du spectacle ? »

11h15-13h – Studio D1

Être à la fois rappeur et producteur, comédienne et cheffe d'entreprise ou encore danseur et enseignant, tous ces choix de multi-activité ne sont pas sans conséquences juridiques, fiscales, et peuvent avoir des répercussions sur l'assurance chômage notamment.

Pour vous aider à prendre vos décisions de manière éclairée et à lever certains freins, cette table-ronde sera l'occasion d'aborder les principales questions concernant la bonne gestion de votre multi-activité.

Intervenants :

- **Quentin Mervelay**, Référent métiers, Pôle Emploi, AVS placement artiste IDF
- **Xavier Schmitt**, Juriste, Artcena (Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre)
- **Jean-Michel Orellana**, Chef de mission, cabinet Emergence
- **Jean-Pierre Antoinette**, Responsable d'équipe POLE EMPLOI AVS placement artiste IDF,
- **Laura Paget**, Avocate, mandataire d'artistes, Talented in Paris
- **Samuela Berdah**, Chargée de l'information juridique et production au Centre National de la Danse (CND)
- **Sabin Tossou**, Référent indemnisation, Pôle Emploi Service Agence Paris

MERCREDI 5 JUILLET

Table ronde « Bilan et perspectives du volet culture de France 2030 »

9h30-11h – Amphi B. Huet

Cette table ronde présentera des éléments de bilan sur le volet culture de France 2030, ainsi que les appels à projet en cours et les perspectives de cet effort sans précédent pour bâtir le monde culturel de demain.

Intervenants :

- **Florence Philbert**, Directrice générale des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture (DGMIC)
- **Maud Franca**, Directrice adjointe du Programme des Investissements d'Avenir, Caisse des Dépôts
- **Fabrice Casadebaig**, Coordinateur national de la stratégie Industrie culturelles et créatives, Secrétariat général pour l'investissement
- **Arnaud Roland**, Chef de projet France 2030, Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- **Nicolas Parpex**, Directeur Pôle ICC / Pilote du Plan Touch, Bpifrance

Table ronde « Comment mettre en œuvre une politique de ressources humaines inclusive ? »

17h30-18h45 – Studio D1

Intervenants :

- **Mariam Khattab**, Directrice générale, Mozaik
- **Catherine Tripon**, Porte-parole et administratrice nationale, L'Autre Cercle
- **Céline Parsoud**, Responsable Diversité & Inclusion France, Ubisoft
- **Ralph Buchter**, Président, Séquences Clés Production

Moderatrice : Laure Pressac, directrice du pôle d'ingénierie culturelle, Beaux-Arts Consulting

Atelier « SEEDS : Calculer son empreinte environnementale pour le spectacle vivant »

11h15-12h45 – Studio D1

ARVIVA vous propose une présentation interactive de SEEDS (pour Simulateur d'Empreinte Environnementale du Spectacle), un outil gratuit permettant à chaque structure du spectacle vivant de mesurer l'empreinte environnementale de son activité et de ses projets.

Intervenantes :

- **Eloïse Rolland**, Arviva
- **Maria Benzakour**, Arviva

JEUDI 6 JUILLET

Table ronde « Transition écologique dans la culture : l'action de l'Etat »

16h30-18h – Amphi Central

Intervenants :

- **Patrick Comoy**, Haut fonctionnaire au Développement Durable et à la Transition Ecologique, Ministère de la Culture
- **Erol Ok**, Directeur général délégué, Institut français
- **Fabrice Casadebaig**, Coordinateur national de la stratégie Industrie culturelles et créatives, Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)
- **Séverine Morin**, Directrice des études et de la prospective, Centre national de la musique (CNM)
- **Sébastien Thévenet**, Délégué aux entreprises culturelles, Direction générale des médias et des industries culturelles, Ministère de la Culture (DGMIC)

Moderatrice : Camille Pène, Co-fondatrice, les Augures